

2022, une action locale solidaire, rassurante et ambitieuse, au service de l'Indre !

Telle est la volonté clairement affirmée de l'équipe de la Majorité Départementale pour cette nouvelle année qui débute avec l'élaboration du budget. L'élaboration du budget est un exercice toujours périlleux, il s'agit en effet de concilier l'ambition et l'équilibre budgétaire dans un contexte qui connaît des dépenses qui sont toujours plus difficiles à anticiper et la suppression de l'autonomie financière de la collectivité.

Malgré cela, la bonne gestion depuis des années du budget permet, pour ce nouvel exercice, de tenir les promesses faites aux Indrois lors de la campagne électorale des élections départementales.

Pour ce, il s'agit d'adapter aux besoins et aux attentes des habitants. Des communes, des associations, des élus, ont un rôle à jouer dans notre collectivité départementale qui s'inscrit plus que jamais dans la solidarité.

Le budget total pour 2022 s'élève près de 240 millions d'euros, dont 158 millions d'euros sont consacrés aux services humains et 92,6 millions d'euros au développement et à l'aménagement du territoire.

Sur le secteur des solidarités, la prise en compte des personnes âgées, le soutien à domicile des personnes âgées et l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont au cœur de notre action.

Le lancement du nouveau plan santé, élaboré avec l'aide de l'ensemble

des acteurs du secteur médical de l'Indre, pour attirer de nouvelles professions sur le territoire, est l'un des points de ce nouveau plan de santé. Le renforcement des mesures existantes et la création de nouveaux dispositifs doivent nous donner une pointe d'optimisme pour les mois et années à venir.

Par ailleurs, le Département maintiendra et développera, à un niveau élevé, Réseau rural, développement de la filière, modernisation de nos collèges et de nos lycées, confortant la dynamique économique qui profite à nos entreprises, et continue son rôle. Dans le même temps, la hausse des subventions exportées à l'investissement au profit de notre Service Départemental d'Incendie et de Secours permettra la rénovation de cinq centres.

2022 confirmera aussi notre soutien aux familles, aux communes et à leur groupement. En effet, nos dispositifs d'aides sont maintenus, voire en augmentation, et de nombreux fonds restent à guichet ouvert. Il s'agit de continuer d'accompagner de nouveaux projets au service de nos citoyens. Un soutien solide qui nous scolarise aussi à nos 150 associations qui animent le territoire et participent au bien-être ensemble.

Par ailleurs, un engagement fort de la collectivité est à noter sur la prévention et la qualité de notre ressource en eau.

Culture, tourisme et sport seront aussi notre particulièrement soutenus. Des secteurs qui favorisent le lien social,

conforment nos atouts patrimoniaux, culturels, sportifs, et d'animation. Pour poursuivre et renforcer notre engagement au service du territoire, un appel à projets pour des efforts de territoire sera lancé.

Enfin, le Département poursuit le financement de l'Agence d'Attractivité de l'Indre dont les missions prioritaires sont la recherche de nouvelles professions de santé, des acteurs touristiques innovants et un plan communautaire dynamique pour valoriser notre territoire et accueillir de nouveaux actifs.

Ce premier budget de la mandature donne de nouvelles orientations, au service de notre territoire et de l'ensemble de nos concitoyens.

Une ambition partagée par toute l'équipe de la Majorité, qui vous guide à tout au long de l'année.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : **Od AVERGUE,** **Nedine BELLURD,** **Régis BLANCHET,** **Gérard BLONDEAU,** **Gilles CARANTON,** **Mathieu CORBEAU,** **François DUGUENNE,** **Claude DOUCET,** **Mireille DUVOUX,** **Marc FLEURET,** **Virginie FONTAINE,** **Nolwenn FORTUIT,** **Jean-Yves HUGON,** **Isabelle JARA-SOUMIE,** **Lydie LACDU,** **Gérard MAYAUD,** **Frédérique MERBAUDEAU,** **Philippe MERTIER,** **Chantal MONJONET,** **Florence PETREZ,** **Christophe ROBERT,** **Michèle SELLERON**

Accès aux soins : encore un effort !

L'Indre, souffre d'un manque de médecins qui aggrave chaque année, dégradant la qualité de vie des habitants et menant l'attractivité du territoire. Face à ce fléau, le département ne doit pas se contenter d'aides financières, mais les études montrent l'impact positif de leur aller plus loin en reliant des professionnels de santé, via la création d'un centre

de santé départemental, et préparer l'avenir en incitant, par des mesures d'accompagnement, nos habitants à entreprendre des études de santé au vu d'une installation prochaine. Pour relever ce défi, le département doit en effet faire le pari de la jeunesse et lui offrir des perspectives.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : **François ANTHIAUX,** **Lucie BARBIER,** **Michel BOUGAULT,** **Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE**

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de janvier 2022

1 DOCUMENT Publié le 21 janvier 2022



Tribune libre de janvier 2022

PDF - 98.88 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36